

Editorial :

Enfin les beaux jours....

Au milieu des chênes pédonculés et sessiles on peut découvrir les premières primevères dont les « coucou » font partie, les pervenches ou bien les jacinthes des bois. Les genêts commencent à fleurir....

Certaines plantes sur la commune de Sainte Montaine méritent d'être protégées des fauchages, aussi la SMSE tient à votre disposition des piquets de bois ainsi que de la bande « rubalise » pour identifier celles-ci et les signaler, avant la fin de la floraison.

N'hésitez pas.....contactez-nous.

Notre cadre de vie mérite toute votre attention et votre soutien.

MB



Le parcours de l'eau : de la source au robinet

1 Captage

L'eau est **captée** soit dans les nappes d'eau souterraines (66 %), soit dans des eaux de surface, c'est-à-dire les fleuves, les rivières et les lacs (34%).

2 Traitement

L'eau est acheminée dans une **station de traitement** afin de devenir potable. De nombreux **contrôles sanitaires** sont opérés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les entreprises de l'eau, afin que l'eau réponde à plus de 60 critères de qualité.



contrôles
sanitaires

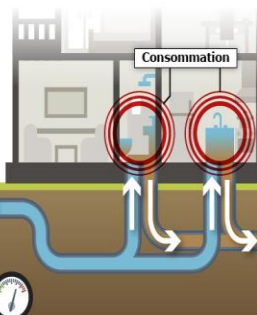
3 Stockage

Une fois purifiée, l'eau devenue potable est stockée dans des châteaux d'eau construits en hauteur ou dans des réservoirs enterrés, selon la topographie de la commune. L'eau est mise **sous pression**, permettant ainsi de desservir toutes les habitations.



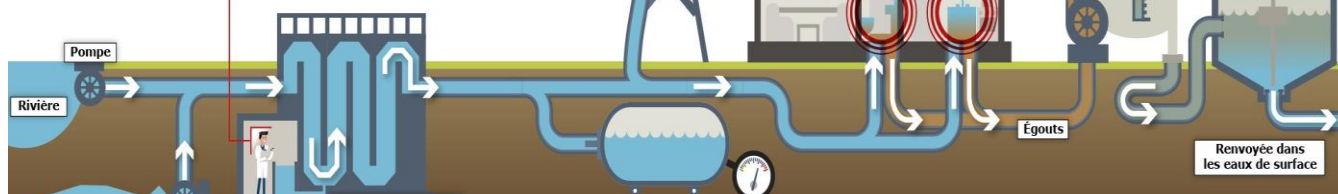
4 Consommation

L'eau est distribuée et **consommée**, avant d'être expulsée sous forme d'eaux usées dans le circuit d'assainissement.



5 Nettoyage

Les eaux usées sont déversées dans les égouts, à destination d'une **station d'épuration**. L'eau est retraitée et renvoyée dans les eaux de surface, où elle pourra être repompée ultérieurement.



Chiffres clés

■ Il existe en France 16 300 sites de production d'eau potable. Les entreprises de l'eau gèrent 6 000 sites de production d'eau potable, le reste est pris en charge par la collectivité.

■ La France dispose de 19 750 usines de traitement des eaux usées.



■ En France en 2008, cinq millions de logements étaient situés en dehors d'une zone de raccordement à un système d'assainissement collectif. Cela concernait 15 % de la population rurale.

■ Les réseaux publics de distribution d'eau en France étaient constitués d'environ 906 000 kilomètres de conduites, permettant d'acheminer l'eau des usines de potabilisation vers les abonnés.

Sources : C.I.EAU, ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Que se passe-t-il si une eau n'est pas conforme ?

Selon une étude de UFC-Que Choisir 2,8 millions de Français boivent toujours «une eau polluée, notamment par les pesticides, les nitrates ou le plomb». Dans 2271 communes, dans les régions d'agriculture intensive mais aussi dans des villes comme Tremblay en France ou Lens, les pesticides contaminent l'eau desservie à près de 2 millions de consommateurs. Les nitrates (0,8% des réseaux contaminés dans 370 communes) sont aussi présents dans le Loiret, la Seine et Marne, l'Yonne, l'Aube, la Marne, le Pas de Calais et la Somme.

Si un dépassement des limites de qualité est observé, et qu'il existe un risque sanitaire pour les consommateurs, le ministère engage des restrictions de consommation de l'eau pour certains usages ou pour certains groupes de populations (nourrissons, femmes enceintes, etc.).

Si ce dépassement est jugé sans danger pour la santé, il peut faire l'objet d'une "dérogation" (tout en étant encadré) et peut être accepté momentanément pour certains polluants chimiques.

En revanche, aucune dérogation n'est acceptée en cas de contamination microbiologique (virus, bactéries, etc.), les risques sanitaires étant trop importants.

Calendrier :



- *11 mai 2018 : Visite de la centrale de Belleville*
- *20 mai 2018 : Brocante à Aubigny sur Nère*
- *09 septembre 2018 : Brocante à Sainte Montaine*
- *14 octobre 2018 : Opération « village propre »*
- *19 octobre 2018 : Conférence de l'I.N.R.A.*
- *26 janvier 2019 : Assemblée Générale de la S.M.S.E.*



Site internet de l'association :

WWW.SMSE18.org

**Sainte Montaine Sauvegarde de l'Environnement
24 rue principale
18 700 SAINTE MONTAINE**

Mail : smse@free.fr